

VOUS ÊTES MAINTENANT MEMBRE DE LA FMSQ

ASSURANCE MÉDICAMENTS

Saviez-vous que depuis 1997, la Loi sur l'assurance-médicaments considère les médecins de moins de 65 ans membres en règle de la Fédération des médecins spécialistes du Québec comme non admissibles au régime public d'assurance médicaments.

Si vous n'êtes pas déjà couvert par un régime collectif, celui de votre employeur, ou de l'employeur de votre conjoint(e), vous devez adhérer au régime collectif d'assurance-médicaments négocié par la FMSQ.

Tel que prévu par la loi, vous devez également en faire bénéficier votre conjoint(e) et vos enfants à charge.

La FMSQ a mis en place un régime offrant une protection supérieure au régime public notamment il rembourse tous les médicaments prescrits et non seulement ceux inscrits sur la liste de la RAMQ et rembourse également les vaccins.

Contactez-nous
1 800 361 5303

514 350 5070 / 418 658 4244
Par courriel ou Internet :
information@sogemec.qc.ca

Adhérez maintenant
www.sogemec.qc.ca

d'une journée ou pour un voyage de 182 jours. Il n'y a aucune limitation sur le nombre de déplacements à l'étranger. La protection est de 5 000 000 \$ par assuré.

Vous n'avez donc pas à vous procurer cette protection par l'entremise de votre agence de voyages, ce qui représente une économie intéressante dans un budget de voyage.

ASSURANCE VOYAGE

De plus, il inclut, une excellente protection d'assurance voyage médico-hospitalière comprenant l'assistance voyage. Vous bénéficiez également de l'assurance annulation voyage (10 000 \$ par assuré).

L'assurance voyage vous couvre pour tous vos déplacements à l'étranger que ce soit pour un déplacement



PROTECTION ADAPTÉE À VOTRE PROFESSION

Depuis plus de 30 ans déjà, la *Fédération des médecins spécialistes du Québec* travaille en étroite collaboration avec sa filiale, Sogemec Assurances, pour vous offrir les meilleurs produits d'assurances, de même que les protections les mieux adaptées à votre profession.

SERVICE PRÉFÉRENCE

Grâce au SERVICE PRÉFÉRENCE, Sogemec Assurances évolue avec vous.

Qu'il s'agisse d'assurance professionnelle ou personnelle

Vie	Frais généraux de bureau
Invalidité	Maladies graves
Auto	Soins de longue durée
Habitation	Entreprise

le SERVICE PRÉFÉRENCE de Sogemec Assurances sait répondre à vos attentes.

Contactez-nous
1 800 361 5303

514 350 5070 / 418 658 4244
Par courriel ou Internet :
information@sogemec.qc.ca

Adhérez maintenant
www.sogemec.qc.ca

UN SEUL COURTIER

Sogemec Assurances compte un grand nombre de médecins parmi sa clientèle. L'avantage inestimable pour vous est surtout de combler la majorité de vos besoins en assurance en faisant affaire avec un seul courtier.

Complétez dès maintenant le formulaire ci-joint ou communiquez avec les conseillers de Sogemec Assurances pour des conseils judicieux et adaptés parfaitement à vos besoins.

